



INFORMATIONS DE LA PRÉSIDENTE

Dans ses informations, la Présidente a évoqué **plusieurs sujets internes à l'UT2J**. Elle a tout d'abord informé de l'élection de Georges Madar à la direction du SCASC, de Philippe Chométy à la direction des PUM (il était directeur adjoint jusqu'à présent) et de la réélection de Cyrille Laporte à la direction de l'ISTHIA.

La Présidente a ensuite évoqué la **préparation de la rentrée**. Un suivi des admissions sur Parcoursup et Mon Master est opéré afin d'anticiper les effets induits par la mise en œuvre de ces plateformes. Pour Mon Master, on constate, à cette heure, une augmentation du nombre de candidatures avec toutefois un risque de sous-effectifs pour certains parcours, car, au-delà des listes d'attente qui seront vite épuisées, les candidatures n'ont pas toutes été classées et ne peuvent donc pas remonter.

La Présidente est ensuite revenue sur les **chantiers de remise en état des bâtiments sur le campus Mirail**. Elle a confirmé que l'objectif de terminer ces chantiers pour septembre devrait être atteint, car le calendrier des travaux est désormais entièrement positionné.

Il a été rappelé enfin que le **déjeuner des personnels** aurait lieu le 13 juillet, pour un moment de convivialité partagée.

Concernant l'**Université de Toulouse (UT)**, la Présidente a fait le point sur plusieurs sujets. Elle a d'abord fait état de la mise en place de l'**équipe de gouvernance**. Claude Marange a été élu Vice-président Formation lors du Sénat académique du 27 juin. Puis, lors du CA du 30 juin, ce sont 8 Vice-président·es qui ont été élu·es : Lukas Rass-Masson (Moyens et trajectoire institutionnelle, UTC), Maud Le Hung (Politique territoriale, UT3), Thierry Bosch (Valorisation et relations entreprises, INP), Ronan Tournier (Numérique, UTC), Christina Stange-Fayos (Europe et international, UT2J), Philippe Terral (Science avec et pour la société, UT3), Nathalie Séjalon-Delmas (Transition environnementale et sociétale, UT3) et Jocelyne Napoli (Communication, UT3). Christina Stange-Fayos sera bientôt remplacée à la VP RI de l'UT2J. La responsabilité scientifique de Tiris, très stratégique dans le contexte de l'évolution du site, sera discutée très prochainement et devrait revenir à UT2J. La discussion est toujours en cours concernant la VP Recherche de l'UT.

Par ailleurs, le **CA de l'UT a voté à l'unanimité la co-accréditation du doctorat** pour tous les établissements de l'UT et les règlements intérieurs qui cadreront la politique doctorale (document que notre CA avait adopté lors de sa séance précédente).

Enfin, comme cela est prévu dans les statuts, le CA de l'UT a stabilisé et validé la **lettre d'orientation RH 2024**, élaborée à la suite d'un séminaire sur l'emploi scientifique réunissant tous les membres de l'UT. Cette lettre sera diffusée prochainement sur le blog Vie Institutionnelle. Dans un second temps, chaque établissement sera invité à présenter sa campagne d'emploi devant le CA de l'UT afin de favoriser la connaissance mutuelle des politiques pratiquées.

VIE INSTITUTIONNELLE

La Composition, les compétences et les modalités de fonctionnement des **commissions Responsabilité Sociétale de l'Université** (présentée par sa VP, Laurence Barthe) et **Vie Universitaire** (qui comporte les deux volets étudiant·es et personnels) ont été adoptées. Les représentant·es du CA à ces deux commissions permanentes ont été élu·es.

Une représentante du collège usager·ères au **conseil de la Maison de l'image et du numérique** a également été élue.

AIDE FINANCIÈRE POUR LE VP ÉTUDIANT

À la suite de la CFVU du 22 juin, le CA a eu à se prononcer au sujet de l'octroi d'une **aide financière spécifique pour exercer les fonctions de Vice-président·e Étudiant·e**.

De nombreux établissements en France (dont l'UT2J depuis plusieurs années) versent une indemnité à leur VP Étudiant·e, mais les modalités varient dans la mesure où il n'existe aucune disposition réglementaire dédiée. Pour cette nouvelle mandature, en amont du vote dans les instances, un **travail d'instruction conduit par les services** avait abouti à la préconisation de passer par une aide financière spécifique. Le montant de cette aide s'élève à 500 € par mois (il s'agit du même budget pour l'établissement que celui qui avait été mobilisé pour le précédent VP Étudiant).

Les dispositions relatives à cette aide financière ont été adoptées avec 26 voix pour, 3 contre et 2 abstentions.

PREMIER BUDGET RECTIFICATIF 2023 ET DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024

La VP déléguée aux moyens et à la prospective, Émilie Lumière, a présenté le **premier budget rectificatif 2023 (BR1)**. Elle a tout d'abord **salué le travail réalisé par les services** pour cet exercice rendu particulièrement complexe en l'absence de Directeur·rice des Affaires Financières (DAF). Pour rappel, l'objectif du BR est de rétablir ce qui n'a pas été prévu dans le Budget initial, après dialogue avec les composantes et le pôle de contrôle de gestion.

Ont ainsi été présentés les différents tableaux transmis aux conseiller·ères : celui des autorisations d'emploi, celui des autorisations budgétaires, celui de l'équilibre financier et celui de la situation patrimoniale. Deux augmentations ont été relevées pour ce BR1 :

- une augmentation de 11 ETPT qui correspond pour l'essentiel à la prise en compte des nouveaux contrats doctoraux financés par la LPR ;
- une augmentation globale de la masse salariale d'environ 1,5% liée à différents ajustements en lien avec des évolutions nationales (augmentation du SMIC, dispositifs LPR, contrats de recherche, dialogue stratégique de gestion). La récente augmentation du point d'indice (+ 1,5 % en juillet) sera prise en compte dans le BR2.

Dans l'ensemble, **la situation budgétaire est saine**. Le VP CA souligne cependant la nécessité d'une **vigilance accrue sur l'augmentation de la masse salariale** observée depuis 2022. L'établissement doit renforcer sa capacité de pilotage en la matière, notamment en recrutant rapidement un ou une DAF.

Le BR1 a été adopté avec 21 voix pour, 8 abstentions et 2 NPPV.

Outre le vote du BR1, un autre point d'importance concernait le **débat d'orientation budgétaire 2024**. L'objectif est d'exposer les **orientations politiques et leur traduction budgétaire pour l'année à venir**. Après une présentation des éléments de contexte prévisibles pour 2024 (en recettes et en dépenses), ont été mis en avant les objectifs politiques visés dans les cinq grands domaines que sont la Formation, la Recherche, la Vie Universitaire, la Politique RH et l'Administration. Parmi ces objectifs, citons par exemple la revalorisation salariale et la progression de carrière des personnels contractuels, l'appui au plan Qualité de vie au travail (QVT) ou encore le soutien aux actions en faveur du Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DDRS) (développement durable, handicap, égalité). Ce débat d'orientation budgétaire donnera lieu à une **lettre de cadrage budgétaire**, qui reprendra l'ensemble des priorités ciblées et qui sera diffusée à l'ensemble des composantes de l'établissement.

RESSOURCES HUMAINES

Concernant la vacance à la direction des Affaires Financières, un appel à candidatures a été lancé. Les auditions sont prévues la semaine du 10 juillet. Un processus de recrutement est également en cours pour la direction des Ressources humaines, qui sera vacante très prochainement. Les premières auditions ont eu lieu la semaine du 3 juillet. La direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles sera également mise au concours à la rentrée prochaine.

L'ordre du jour appelait par ailleurs le vote de l'ensemble des **dispositifs de référentiel**, désormais adossés au **régime indemnitaire** des personnels enseignants et chercheurs (RIPEC) pour 2023-2024. Depuis un an, notre université est en effet entrée dans les nouvelles dispositions du RIPEC et a réalisé, au printemps 2022, un important travail de répartition de ses composantes dites fonctionnelles (1, 2 et 3) en fonction des groupes fixés par l'arrêté de 2021.

Le dispositif adopté reprend l'essentiel des montants votés en 2022 dans le cadre des référentiels. Seuls quelques ajustements techniques ou corrections formelles ont été ajoutés. Un premier vote portait sur le RIPEC (prime) et un deuxième sur le dispositif du référentiel (heures). **Ces dispositifs ont été adoptés avec 27 voix pour et 4 abstentions.**

FORMATIONS ET VIE UNIVERSITAIRE

Les demandes présentées par les VP CFVU et SOFI, qui avaient préalablement recueilli un avis favorable de la CFVU, ont été validées par le CA : création d'un complément de formation « **Master en Psychologie** » pour les psychologues professionnel·les étrangers·ères, modification de la maquette du « **Master Gestion des Territoires et Développement Local ruralités dans les Nord et dans les Suds** » pour une meilleure adaptation aux besoins d'insertion professionnelle, accord de coopération pour la délivrance d'un **double diplôme de master mention LLCER avec l'Allemagne**.

L'**ouverture à l'alternance** de plusieurs masters (en Sciences sociales et LEA), de licences professionnelles (en LEA et à l'IUT de Figeac) et de BUT 3 (à l'IUT de Figeac) a été adoptée pour un an, en attendant une stabilisation du schéma financier à l'échelle de l'établissement (29 voix pour, 2 NPPV). En effet, bien que les coûts supplémentaires nécessaires soient théoriquement pris en charge par l'alternance elle-même en autofinancement, une attention particulière doit encore être portée sur la soutenabilité humaine, notamment administrative. C'est pourquoi **un modèle d'ouverture à l'alternance, pour les formations qui désirent proposer cette modalité pédagogique, est en cours d'élaboration à l'échelle de notre université.**